



**PREFET  
DE LA REGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CONTRAT DE PRET**

ENTRE :

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire  
qui siège au 5 rue Françoise Giroud, 44263 NANTES  
représentée par :

Fonction :

ET

Structure : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

représenté par : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Désigné(e) dans tout ce qui suit par "L'Emprunteur"

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

La DREAL met à la disposition de l'Emprunteur les 12 panneaux de l'exposition « Changement climatique : comprendre et agir » regroupés dans un fourreau de transport

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ (Ces dates comprenant les délais de transport aller et retour).

La mise à disposition du matériel s'effectue selon les modalités suivantes :

- Le matériel sera retiré sur rendez-vous à la DREAL, 5 rue Françoise Giroud à Nantes et rapporté à la même adresse à la fin du prêt.
- Les frais de transport et d'assurance sont à la charge de l'Emprunteur.
- La DREAL peut, en cas de nécessité majeure, en raccourcir la durée. La DREAL s'engage en contrepartie, à prévenir l'Emprunteur par téléphone, ou e-mail de son intention éventuelle de raccourcir la période d'emprunt.
- En cas de détérioration, l'Emprunteur s'engage à prendre en charge les frais de remise en état ou de réédition, étant entendu que les réparations ne pourront être entreprises que par un prestataire désigné par la DREAL.

**La DREAL,**

**L'Emprunteur,**

**Fait à Nantes, le\_\_\_\_\_**

**Fait à \_\_\_\_\_, le\_\_\_\_\_**

*Merci de retourner un exemplaire signé de ce contrat par voie électronique à : mecc.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr*



Tél : 02.72.74.73.00

Mél : dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr  
5 rue Françoise Giroud - CS 16 326 – 44 263 NANTES cedex 2

**DREAL**